



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-2048>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **26-2048**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ANGERS LOIRE TOURISME EXPO CONGRES

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique, contrôlée par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture, mise en œuvre, maintenance et expertise pour une solution de suivi des prospects, la gestion des exposants et l'administration des plans d'implantation pour les salons de DESTINATION ANGERS.

Description : Il s'agit d'un appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2, R2124-2, 1^o et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. La présente consultation n'est pas allotie. Le marché est un accord-cadre qui fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans minimum mais avec un maximum exprimé en valeur au sens de l'article R2162-4, 2^o du code de la commande publique. Les montants contractuels sont les suivants : Montant minimum pour toute la durée du marché : zéro Euros Montant maximum pour toute la durée du marché : 600.000 Euros H.T. Le marché est mono-attributaire. Les prix du marché sont fixés dans le bordereau des prix (BP). Le marché comprend : - une part de prestations prévisibles conclue à prix global et forfaitaire annuel ; - une part de prestations non programmables conclue à prix unitaires. La part de prestations prévisibles correspond à des prestations fixes commandées une fois par an pour une durée d'un an tels que définis au CCTP et au BP. La part de prestations non programmables correspond à des prestations complémentaires pouvant être commandées au fur et à mesure des besoins du Pouvoir Adjudicateur tels que définis au CCTP et au BP. Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées selon les modalités suivantes : - Financement : Budget propre du pouvoir adjudicateur ; - Paiement à 30 jours à réception de facture. La date prévisionnelle de début d'exécution des prestations est le 01/02 /2026.

Identifiant de la procédure : 8759f5ab-a7f6-4c84-9b40-33edd46a544a

Avis précédent : ac59ab05-13d9-48b5-bc19-ae1589555880-01

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 48000000 Logiciels et systèmes d'information

Nomenclature supplémentaire (cpv): 48310000 Logiciels de création de documents

Nomenclature supplémentaire (cpv): 48332000 Logiciels de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 48333000 Logiciels de gestion des contacts

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture, mise en œuvre, maintenance et expertise pour une solution de suivi des prospects, la gestion des exposants et l'administration des plans d'implantation pour les salons de DESTINATION ANGERS

Description : L'ensemble des prestations pouvant être commandées sont décrites au cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Les quantités estimatives du marché sont indiquées dans le détail quantitatif estimatif (DQE). Ces quantités n'ont pas valeur contractuelle. Elles ne servent qu'à l'analyse des offres.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 48000000 Logiciels et systèmes d'information

Nomenclature supplémentaire (cpv): 48310000 Logiciels de création de documents

Nomenclature supplémentaire (cpv): 48332000 Logiciels de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 48333000 Logiciels de gestion des contacts

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché comporte des reconductions ; - Le pouvoir adjudicateur se

réserve la possibilité de recours ultérieur à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4, 1° du code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le marché est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa date de notification au TITULAIRE. Il peut ensuite être reconduit tacitement 3 fois par période successive d'un (1) an. Ainsi la durée totale du marché ne pourra pas excéder 4 ans. Toute décision de non-reconduction est notifiée par DESTINATION ANGERS au TITULAIRE par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 3 mois avant la date de fin de la période d'exécution en cours. Le TITULAIRE ne peut pas refuser la reconduction du marché et ne peut se prévaloir d'aucune indemnité en cas d'absence de reconduction.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 450,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Si le lot est annulé ou infructueux, il sera relancé

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes sont autorisées. Les variantes présentées ne pourront porter que sur le modèle financier prévu pour les prestations non programmables conclue à prix unitaires des paliers supplémentaires de salon/exposant ainsi que sur le modèle de Marketplace. Il est entendu que les soumissionnaires ne pourront proposer qu'un seul modèle pour les paliers (soit l'offre de base, soit une variante) et qu'un seul modèle de marketplace (soit l'offre de base, soit une variante). Une démonstration/présentation est prévue dans les conditions définies ci-dessous. Il est demandé à tous les soumissionnaires d'effectuer une démonstration de la solution proposée dans le cadre d'une présentation qui aura lieu en visioconférence. Ces démonstrations auront lieu le 18 décembre 2025 entre 9h et 13h (45 minutes par opérateur). Les démonstrations devront être réalisées après la date de remise des offres. Les formes et les conditions de la démonstration seront les mêmes pour l'ensemble des soumissionnaires. Ils en seront informés par www.marches-securises.fr En cas de non-démonstration de la solution, l'offre du soumissionnaire sera déclarée irrégulière. Tous les frais induits par la présentation seront à la charge du soumissionnaire. Les modalités

d'examen des candidatures et les critères de jugement des offres (60% Qualité; 35% Prix; 5% Performances en matière de gestion responsable des activités numériques) sont fixés au règlement de consultation. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les opérateurs économiques devront faire parvenir au plus tard dix (10) jours avant la date limite de réception des plis, une demande écrite sur le site du profil acheteur suivant : www.marchessecurises.fr Une réponse sera alors adressée sur le site du profil acheteur, à tous les opérateurs économiques ayant retiré le dossier, six (6) jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours avant la date limite fixée pour la réception des plis, des modifications de détail au dossier de consultation. Les opérateurs économiques devront alors répondre sur la base du dossier modifié, sans contestation possible. La donnée renseignée au champ BT-113-Lot Nombre maximum de participants à l'accord-cadre constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité 60% Pertinence de la réponse fonctionnelle et technique, et ergonomie et expérience utilisateur 60% Approche méthodologique, sécurité et conformité, maintenance et support utilisateur 40%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Qualité 60% Pertinence de la réponse fonctionnelle et technique, et ergonomie et expérience utilisateur 60% Approche méthodologique, sécurité et conformité, maintenance et support utilisateur 40% Prix 35% Montant résultant du DQE 100% Performances en matière de gestion responsable des activités numériques 5%

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de RENNES

Informations relatives aux délais de recours : La présente consultation est soumise au droit français. Référé précontractuel : Il est possible aux opérateurs économiques d'introduire un recours précontractuel jusqu'à la signature du marché dans les conditions posées aux articles 2 à 4 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 et les articles 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile. Référé contractuel : Il leur est également possible d'introduire un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution dans les conditions posées aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 et les articles 1441-1 à 1441-3-1 du code de procédure civile.

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : ANGERS LOIRE TOURISME EXPO CONGRES

Numéro d'enregistrement : 83095506800044

Adresse postale : SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES 7 PLACE KENNEDY

Ville : Angers

Code postal : 49051

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@destination-angers.com

Téléphone : 0756378151

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal judiciaire de RENNES

Numéro d'enregistrement : 17350111500161

Adresse postale : 7, rue Pierre Abelard

Ville : RENNES

Code postal : 35031

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : tj2-rennes@justice.fr

Téléphone : 029965373

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Nantes

Numéro d'enregistrement : 13002928300012

Adresse postale : 22 mail Pablo Picasso BP 24209

Ville : Nantes cedex 1

Code postal : 44042

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr

Téléphone : 025346798

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 71f11a49-7330-4d70-8338-00e103a34368 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/01/2026 à 14:18

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2026